

“Rennes j’écoute ! Les voix du service public”, le podcast des Archives de Rennes

Épisode 1 - Françoise Tyrant, une femme de dialogue

Témoignage collecté en 2017 par Violaine Poubanne. Podcast réalisé en 2021 par Arnaud Wassmer.

CONTEXTE

Depuis 2015, les Archives de Rennes mènent un projet de collecte de témoignages d’agent des collectivités Ville de Rennes et Rennes Métropole, partant à la retraite. Cette série de podcasts, qui sera enrichie régulièrement, a vu le jour pour vous faire entendre les voix des acteurs et documenter l’histoire de l’administration.

Leurs parcours professionnels au sein de l’administration et leurs actions au service des politiques publiques en font des témoins privilégiés de l’évolution de la ville et du quotidien des Rennais.

Dans cet épisode, découvrez le parcours de Françoise Tyrant, marqué par les actions menées en faveur de l’égalité femmes/hommes, de la santé et la lutte contre les violences faites aux femmes. Entrée à la Ville de Rennes en 1986, elle participe alors à la structuration du tout nouveau service Insertion du Centre communal d’action sociale (actuelle direction Insertion et aide à la population), en tant qu’animatrice, chargée du développement des partenariats.

En prise directe avec les élus et les acteurs locaux (associations, entreprises), Françoise Tyrant témoigne d’une expérience professionnelle fondée sur l’expérimentation, le collectif et le dialogue.

RÉSUMÉ

Ce document est un résumé du podcast, réalisé dans le respect du propos du témoin. Il est ponctué de citations de Françoise Tyrant, et de la transcription intégrale des documents d’archives lus dans le podcast.

“On essayait de faire du lien entre la parole des victimes et de l’entourage de victimes, de faire qu’elles retrouvent un peu de la dignité en pouvant s’exprimer, et que leur parole puisse servir à d’autres...”

Recrutement au service Insertion

En poste à la Mission Locale de Vitré, Françoise Tyrant répond, en 1986-1987, à une petite annonce publiée par le service Insertion de la Ville de Rennes, actuelle DIAP (direction Insertion et aide à la population). Malgré sa méconnaissance du fonctionnement d’une collectivité territoriale, elle est recrutée 18 mois après la création du service, et devient chargée de mission sur le champ de l’orientation professionnelle, en soutien des animateurs d’insertion en charge des situations difficiles.

“C’était en 1986-1987, un âge d’or où l’on recrutait facilement des personnes qui avaient justement une formation de psychologue.”

Jeunes en sorties d’études, travailleurs au noir, migrants vivant dans la clandestinité, anciens patrons de PME ayant fait faillite.... Françoise Tyrant s’évertue alors à identifier les besoins très diversifiés des bénéficiaires du dispositif d’aide pour mieux adapter la réponse apportée par la collectivité.

S'il s'agit dans certains cas de ne pas insister avec des personnes ayant une trop grande fragilité psychique, le dispositif d'aide s'enrichit à mesure que la collectivité expérimente de nouvelles solutions. Avec le soutien d'Edmond Hervé, maire de Rennes, des réseaux de chefs d'entreprise donnant leurs chances aux bénéficiaires sont constitués et animés. Le service noue par ailleurs des partenariats avec l'Hôtel-Dieu ou encore le Centre hospitalier Guillaume-Régnier pour obtenir un accompagnement médical à la reprise d'activité.

“C’était prendre des précautions parce qu’il y avait un peu l’idée que tout le monde était employable, que tout le monde souhaitait aller vers l’emploi classique ou du moins salarié. En réalité, on se rendait compte que, soit par plein de fragilités, les gens avaient des envies, des capacités extrêmement variées. Les choix sont toujours très, très contraints.”

Un traitement différencié entre bénéficiaires hommes et femmes

Des situations auxquelles elle a été confrontée, Françoise Tyrant reconnaît que les plus complexes étaient probablement celles des femmes seules en charge d'enfants. Comment conjuguer garde d'enfants et horaires atypiques ? Comment accompagner des femmes diplômées qui ne trouvaient pas d'emploi ? Comment pallier l'absence de vestiaires féminins dans certaines entreprises ?

Ici aussi l'expérimentation reste le maître-mot. Des formations pour inciter les femmes à aller vers des métiers non-traditionnellement féminins sont organisées. Des films pour mobiliser et sensibiliser les femmes à ces questions sont également réalisés en partenariat avec TV Rennes.

“Est-ce qu’on est juste dans nos propositions ? En même temps, on ne peut pas tout faire, on ne peut pas résoudre tous les problèmes de garde d’enfants [...]. Les situations les plus difficiles, c’était les femmes qui débarquaient à Rennes suite à des séparations, qui n’avaient pas de réseau familial, pas de réseau amical et qui donc, dès que l’enfant était malade, ne pouvaient pas assurer le boulot. Il y avait toutes ces situations, ce n’était à la fois pas grand-chose, mais ça pouvait faire qu’elles ne tiennent pas un poste.”

Si elle reconnaît la difficulté de la tâche et les limites d'un accompagnement qui ne trouvait pas toujours les bonnes solutions ou pouvait se heurter à des blocages trop importants, Françoise Tyrant se rappelle de la reconnaissance des bénéficiaires ayant réintégré le monde du travail.

“On avait aussi beaucoup de cadeaux, les gens faisaient, c’est marrant quand ils avaient trouvé un job, ils nous rapportaient souvent des cadeaux. Il y avait une reconnaissance dans le quotidien.”

Faire dialoguer l'engagement personnel et l'activité professionnelle

En 2001, le changement d'équipe municipale conduit à la création de différents comités consultatifs pour lesquels sont recherchés des chargés de mission. Pour Françoise Tyrant, qui vient d'obtenir son concours d'attachée territoriale, c'est l'occasion d'évoluer au sein de la collectivité.

“Je ne cherchais pas du tout à être cadre, j’étais toujours plutôt dans la conduite de projet et j’étais assez attirée par des missions où les personnes étaient seules.”

De 2001 à 2008, elle prend en charge les comités Santé dans la ville et Femmes dans la ville qui lui permettent de faire dialoguer son activité professionnelle avec un engagement personnel militant depuis le lycée : participation à des “groupes femmes”, lecture de revues féministes, réflexion sur les choix professionnels et la segmentation du monde du travail...

“Je pense que j’avais une sensibilité, un engagement qui s’est poursuivi après sur la question de l’avortement, sur la question de faire que le viol soit un délit, de tout ce qu’était prévention des violences faites aux femmes donc dans différentes instances et différents groupes. Ça c’était donc hors champs professionnel on dira. Quand il m’a été proposé cette mission, j’ai trouvé ça passionnant, j’ai trouvé que c’était un hasard de l’histoire qui me convenait tout à fait.”

Document 1 - Extrait de l'intervention de Maria Vadillo, conseillère municipale chargée des droits des femmes et de l'égalité, lors de la réception à l'Hôtel de Ville, le 8 mars 1998 pour la Journée internationale des droits des femmes. Edmond Hervé est alors maire de Rennes.

"Cependant à Rennes, les hommes et bien sur les femmes, ne restent pas les bras croisés. Ils travaillent toute l'année avec lucidité, courage, inventivité à faire l'état des lieux de ce qui ne va pas, à en comprendre les causes, à trouver des solutions, à faire des propositions. Des équipements, des associations, des citoyens et des citoyennes, donnent de leur énergie et de leur temps et, afin de fédérer toutes ces forces, monsieur le Maire et moi-même avons installé en décembre 1997, un comité consultatif "Femmes et cité". Son objectif : poursuivre l'état des lieux, analyser les causes d'inégalités entre les femmes et les hommes, rendre visible toute cette étude et faire des préconisations. 4 groupes fonctionnent :

. "Femme et histoire", pour la mémoire collective, pour l'identification

. "Femmes et aménagement de la cité", que peut apporter notre expérience de femme à une ville ?

. "Femmes et travail", que faire pour améliorer notre situation ?

. "Femmes et vie politique", comment faire pour que plus de femmes participent ?

Par ailleurs, un groupe de travail "Femmes et santé" fonctionne depuis 2 ans et essaie de comprendre comment on pourrait améliorer la vie des femmes et donc leur santé à travers une étude qualitative d'une partie d'entre nous, les femmes cheffe de famille dans les familles monoparentales. Et c'est très naturellement, puisque je suis déléguée par monsieur le Maire et mes collègues du conseil, aux droits des femmes et à l'égalité, qu'il m'a semblé nécessaire de faire du 8 mars chez nous, un temps très fort pour poursuivre ces débats de toute l'année et pour mettre en valeur les actions des uns et des unes."

En prise avec des problématiques sociétales

"La collectivité est toujours sollicitée dans des moments un peu de crise comme ça. Qu'est-ce que vous faites ? Et donc sur un sujet sur lequel on n'a pas vraiment compétence, c'est toujours assez délicat [...]. C'est peut-être le rôle principal que peut faire une ville dans un champ où elle n'a pas compétence, c'est de faire que les partenaires se rencontrent et au moins se comprennent pour éviter les escalades d'agressions et d'agressivité souvent dues à de la méconnaissance."

Sur ces missions, Françoise Tyrant se retrouve vite confrontée à des problématiques sociétales sur lesquelles la collectivité n'a pas forcément compétence. Les solutions passent alors par le dialogue, l'interconnaissance entre les différents acteurs, l'animation de réseaux ou encore la sensibilisation.

Sollicitée sur la problématique de la prostitution sur l'espace public, Françoise Tyrant monte un groupe de travail et anime des réunions entre la police, les habitants du quartier mais aussi les associations venant en soutien des femmes prostituées.

Sur la prévention des violences faites aux femmes, des campagnes de communication s'organisent autour d'une journée dédiée à ces questions, organisée par la Ville tous les 25 novembre. Un numéro de téléphone est mis en service pour apporter ressources et aides aux victimes de ces violences. Une information auprès des travailleurs sociaux est également proposée. Des actions de sensibilisation plus ponctuelles sont enfin menées : projections-débats de films à l'Arvor, mise en scène de pièces de théâtre.

"Dans le quartier de Cleunay par exemple, il y avait deux assistantes sociales très motivées sur ces questions. Et donc, on a travaillé pas mal sur des pièces de théâtre à la MJC La Paillette. Après, les femmes, qui étaient victimes de violences, sont venues animer un débat."

Au cours des années 2000, le phénomène des violences liées à Internet et aux nouvelles technologies arrive. Des dispositifs de sensibilisation auprès des élèves de collège dans les quartiers prioritaires de la ville sont mis en place, en partenariat avec associations et enseignants.

“Aider les jeunes à se positionner sur le rapport à l’autre, le fait de savoir dire non, le fait de comprendre quand est-ce qu’on dépassait le droit, enfin quand est-ce qu’un enfant ou un adolescent pouvait se sentir, être en danger, comment il devait réagir etc... Et donc on a expérimenté avec l’association Liberté Couleurs, le CIDF [Centre d’information sur les droits des femmes] et le Planning familial, un dispositif dans les quartiers prioritaires.”

Consommation d’alcool sur la voie publique, accueil des migrants en état de santé précaire... Tout au long de son parcours, Françoise Tyrant continue à mettre en œuvre les orientations politiques de la ville sur des questions sensibles, d’actualité, avec toujours le dialogue et la sensibilisation comme réponses.

Document 2 - Extrait du discours de Monsieur Edmond Hervé, député-maire de Rennes lors du colloque “Rencontres européennes, Rennes égalité des chances, 1999-2000”, le 15 juin 2000.

“L’égalité, pour ma part, est l’un de mes premiers thèmes d’engagement. Il date de ma jeunesse et je ne l’ai jamais oublié. Il s’est enrichi par l’expérience, par la culture acquise, enrichi aussi par des engagements que je crois, indépendamment des médias et d’une nouvelle forme de communication, tout aussi importants aujourd’hui qu’hier. C’est donc sans surprise que nous avons toujours eu, d’une certaine manière, partie liée avec les mouvements et actions en faveur des femmes et en faveur de l’égalité. C’est en 1990, sous l’égide d’une collègue, Anne Cogné, que je veux saluer, et qui faisait partie de notre équipe municipale, et qui est aujourd’hui présidente du CIDF, le centre d’information pour le droit des femmes, que nous avons engagé au sein de l’administration municipale, une action volontariste en faveur de l’égalité des chances entre les hommes et les femmes. Une étude fut ainsi confiée à Madame Junter, maître de conférence en droit social à l’Université de Rennes 2, titulaire de cette chaire dont je vous ai parlé. Une étude que vous avez menée, Madame, et que vous continuez d’ailleurs de poursuivre avec votre équipe. Une déléguée à l’égalité des chances a été nommée au sein de notre administration municipale. Il s’agit de Danielle Touchard, elle vous donnera dans quelques instants, un certain nombre de lignes conductrices. En 1995, au sein de la municipalité, une délégation a été créée, consacrée précisément au droit des femmes et à l’égalité. C’est une collègue, Maria Vadillo, qui la porte. Si je me réfère aux différents textes publics, je pense à la loi sur la parité qui a été votée, à la déclaration du 7 juin dernier de la commission de l’Union européenne pour les années 2001 ou 2002 à 2005, c’est une démarche importante. Je pense aussi aux démarches très diversifiées de terrain, sans oublier ce que nous avons à faire. Je crois que cette journée est tout à fait bienvenue. Je veux vous remercier, toutes et tous, que vous soyez organisatrice ou organisateur, participant ou participante, intervenante ou intervenant pour plaider une cause telle que celle de l’égalité. Je voudrais vous dire que rien ne peut remplacer l’engagement. Il est important que nous soyons fidèles à cette tradition car le contact, la parole, l’exemple, la proximité constituent des leviers très forts pour avancer tout spécialement dans notre domaine. Un engagement qui doit être sincère, qui doit être public, qui doit être transparent et qui doit être ferme aussi. Il faut que nous fassions très attention à l’emploi de certaines expressions.”

Ressources humaines et égalité Femme/Homme

À la fin de sa carrière, Françoise Tyrant rejoint les Ressources Humaines, en charge de l’égalité Femme/Homme au sein de la collectivité Ville de Rennes puis Rennes Métropole. À ce titre, elle participe à de nombreux échanges nationaux et internationaux sur le sujet, l’occasion de continuer à enrichir sa pratique professionnelle par l’échange et le dialogue qui auront nourri tout son parcours au sein de la collectivité.

“Je suis persuadée que les idées ne viennent pas toutes seules, mais ne viennent que dans les échanges... Un peu de lecture, de veille, mais surtout dans les échanges directs.”